

Les banques

quoi m'échauffer s'il n'était pas si tard dans la journée. Les seuls qui peuvent réussir à avoir un prêt à la banque de nos jours sans être embêtés, ce sont ceux qui n'en ont pas besoin. Vous vous rendez compte, monsieur le Président? Les seuls qui peuvent obtenir un prêt de la banque, ce sont ceux qui n'en ont vraiment pas besoin. Les garanties, les cautions que les banques exigent s'élèvent habituellement à plusieurs fois le montant du prêt.

Les sommes que le pauvre diable qui est assis au bureau du gérant peut prêter sont plafonnées à un niveau si bas qu'il est obligé de passer un coup de fil presque chaque fois que quelqu'un vient lui demander un prêt. Si ces gens-là sont dignes de la fonction de gérant de banque—et loin de moi l'idée de prétendre le contraire—ils devraient avoir plus de latitude pour servir les gens et assurer un bon service. Pour en revenir à ce que je disais, la politique de prêt devrait protéger les banques, d'accord, mais pas au point de harceler le consommateur, celui qui voudrait emprunter.

Vous vous demandez bien sûr en m'écoutant monsieur le Président, comment je vais pouvoir affronter mon gérant de banque quand il lira mon discours. La réponse, elle est là dans mes notes.

Des voix: Oh, oh!

M. Simmons: C'est l'exception qui prouve la règle. Le meilleur gérant de banque du monde est à Springdale, Terre-Neuve. . .

Des voix: Bravo!

M. Simmons: . . .où je n'ai pas travaillé depuis 15 ans, où il n'y a pas un seul vote à décrocher. Springdale se trouve sur l'autre côte de Terre-Neuve, à 400 milles de ma circonscription, mais quand même, c'est là que se trouve le meilleur gérant de banque de la province. Voilà pourquoi je peux me servir de mes bas de la façon normale.

Une voix: C'est-à-dire. . .

M. Simmons: Ces va-nu-pieds du NPD ne savent même pas à quoi servent les chaussettes.

Des voix: Oh, oh!

M. Simmons: J'ai deux ou trois choses ici. J'ai des renseignements au sujet de la carte en or, mais mieux vaut ne pas me lancer dans ce sujet. J'ai quelques autres choses à dire avant de terminer.

M. Tobin: Les amis des banquiers siègent en face et ils sont extrêmement arrogants.

M. Simmons: Pour ce qui est de ce projet de loi, le vieil adage «trop peu trop tard» nous vient immédiatement à l'esprit. On prévoit encore une sanction pour ceux qui acceptent des chèques sans provision. Leurs propres intérêts commerciaux, le bon sens, leur dictent, ainsi

qu'aux banques, de vérifier le chèque, de se renseigner sur la personne qui émet ce dernier. Malgré tout, il est possible qu'un chèque sans provision passe.

Lorsque cela arrive, la personne qui l'a accepté de bonne foi, après avoir procédé aux vérifications voulues, ne devrait pas être pénalisée. Ce projet de loi ne touche pas à cela. C'est juste un point que je voudrais soulever, monsieur le Président.

Mon collègue, notre porte-parole, le député de Gloucester (M. Young) a signalé que ce projet de loi constitue un certain progrès, mais que nous allons devoir attendre pour voir ses résultats dans la pratique. Je sais que pour le ministre, ce n'est pas une question très importante, car il détient des cartes or et il n'est pas de ceux qui se font harceler par les banques. Je comprends qu'il trouve cela amusant, très amusant même, ce qui n'est pas le cas des habitants des petites localités. Le voilà qui part, pour voir son banquier sans doute.

M. Valcourt: Vous devriez surveiller votre langage.

M. Simmons: La journée est trop avancée pour être dur à l'endroit du ministre. Cependant, c'est loin d'être amusant pour tous les gens des petites localités qui ne peuvent profiter des services bancaires et pour les habitants des grands centres qui sont traités de la façon cavalière dont j'ai parlé tout à l'heure. Si vous me le permettez, monsieur le Président, je tiens à dire au député qui parraine ce projet de loi, le ministre représentant Langelier, que nos autres collègues devront être disposés à collaborer avec notre parti au comité, afin de faire de ce projet de loi une mesure acceptable. C'est alors que nous y souscrivons.

M. Waddell: Monsieur le Président, je suis tenté de demander au député de Burin—Saint-Georges (M. Simmons) s'il consomme encore du whisky. Il a laissé entendre qu'il n'en buvait plus. Or, je serais porté à lui demander quand il a cessé d'en boire, car à la lumière de son discours, on pourrait en douter.

Des voix: Oh, oh!

M. Waddell: Il prétend qu'il se sert des cartes or de ses amis conservateurs. Je pense parfois que les conservateurs et les libéraux sont interchangeables, comme les cartes or. Je veux connaître sa position sur le projet de loi. Il a parlé de tout.

• (1730)

Le critique néo-démocrate et député de Nickel Belt (M. Rodriguez), a dit et prouvé, je crois, que ce projet de loi ne prévoit pas qu'une autorité impartiale et indépendante décide de l'opportunité des frais d'administration. Il a employé l'analogie du miroir. Je crois qu'il a bien montré que les banques se réglementent elles-mêmes dans cette affaire. Le loup est responsable de la bergerie.